l'union

14 Sports

Football/A propos du sélectionneur de l'équipe nationale

Jorge Costa se positionne à nouveau!

S.A.M.

Libreville/Gabon

ALORS que le communiqué de la Fédération gabonaise de football (Fegafoot), qui sollicitait le dépôt de candidature de potentiels sélectionneurs pour les Panthères pour remplacer Jorge Costa, avait réjoui

de nombreux supporteurs désespérés par les piètres performances de l'équipe fanion et des atermoiements de l'ancien sélectionneur, les mêmes aficionados vont rapidement déchanter. En effet, Jorge Costa serait candidat à sa propre succession et aurait déposé un dossier en bonne et due forme auprès de la Fegafoot, ont récemment indiqué des



Jorge Paulo Costa veut revenir.

tion n'est, en réalité, pas si surprenant que cela. En effet, le communiqué appelant à un dépôt de candidature indiquait juste que le contrat de Jorge Costa et son staff était arrivé à son terme. Nulle part, il n'avait été dit que l'ancien sélec-

tionneur n'avait le droit

de se représenter et que

toute collaboration avec

sources bien autorisées.

Ce revirement de situa-

lui était jugée indésira-

Cette volonté de Costa à reprendre la direction des Panthères confirme ses récentes déclarations: " je serais celui qui conduira cette équipe à la CAN 2017 et à la qualification pour la Coupe du monde 2018." Une fanfaronnade qui semble aujourd'hui indiquer qu'il a des soutiens forts.

National-Foot 1/Stade Migovéen

Le torchon brûle entre Georges Ngoma et Roger

J.F.M

Libreville/Gabon

L'homme d'affaires et non moins président du Stade Migovéen n'a pas du tout apprécié que son entraîneur réclame avec véhémence l'augmentation de ses émoluments à la suite du maintien en division d'élite du club.

COMME on a coutume de dire, "la rumeur est le marché noir de l'information." Et c'est à travers elle que l'on a appris la brouille entre l'entraîneur du Stade Migovéen, Roger Avah et son président, Georges Ngoma. Les deux hommes qui parlaient pourtant le même

langage, il y a peu, sont au bord de la rupture et se regardent désormais en chiens de faïence.

La brouille est survenue lorsque le technicien gabonais, suite à la victoire de son équipe face à Nguen'Asuku, synonyme de maintien en première division, a réclamé l'augmentation de ses émoluments. Selon Roger Avah, que nous avons pu joindre au téléphone, c'est après avoir mûrement réfléchi, qu'il a décidé, dit-il, d'exhorter son ployeur à revaloriser son salaire. Lequel est estimé à 350 000 francs par mois. Donc insuffisant, selon lui. Vu que, relève-til, ses collègues seraient mieux rétribués dans d'autres clubs.





Le divorce entre le coach du Stade Migovéen, Roger Avah et Georges Ngoma Baranov (photo de droite) serait consommé.

Une situation qui l'a décidé à porter l'affaire devant la Linafp qui paye, toujours selon le technicien gabonais, les entraîneurs à hauteur de 700 000 francs, en plus des autres avantages que le

club doit lui verser si tant est que le président Ngoma n'accédait pas à sa demande. Une menace à peine voilée que n'a pas du tout apprécié le président du Stade Migovéen qui, en représailles, a usé d'une méthode expéditive propre à la mafia en demandant au coach Roger Avah de quitter le logement dont il est le propriétaire.

Joint également au téléphone, le président Ngoma n'est pas passé par quatre chemins pour confirmer la brouille entre son coach et lui.

Le président du Styade Migovéen reproche à l'entraîneur son manque de méthodologie. Lui qui pourtant, au soir même du maintien en D1 de l'équipe, avait déjà réaffirmé et signifié sa ferme volonté de conserver Roger Avah comme entraîneur principal. Mais le courroux du président est tel qu'il ne voit plus la nécessité de travailler avec

un homme qui ne respecte pas la hiérarchie. Ne serait-il pas envisageable que vous vous raavons-nous visiez, demandé au président Ngoma, qui a répondu en réaffirmant son refus de conserver son entraîneur. Recruté le 18 février 2016 dernier, avec pour seule obligation le maintien du Stade Migovéen au sein de l'élite du football national, Roger Avah a donc atteint, dirait-on, les objectifs qui lui ont été assignés par le club. Et il a cru bon, sans doute légitimement, de réclamer une valorisation salariale, même si on évolue dans un environnement professionnel qui ne respecte pas forcément les règles du jeu.

Omnisports/Sport pour tous/Ligue du Haut-Ogooué

Isidore Mbioko élu président

Jean-Paulin ALLOGO

Moanda/Gabon

LA ligue provinciale du Haut-Ogooué du "Sport pour tous" a maintenant un président. Il s'appelle Isidore Mbioko. Cet ancien président de la ligue de football de la province susmentionnée, a été élu, il y quelques jours, au cours d'un scrutin qui s'est déroulé à l'école communale "C" de

Moanda et supervisé par deux émissaires du ministère des sports : Erick Godfrain Akue Ndoumou et Jean-Paul Mabicka Nzamba.

Candidat unique, Isidore Mbioko a réalisé, bien entendu, le carton plein, en obtenant 12 voix sur 12. Ce qui est la preuve que les délégués lui font entièrement confiance pour son nouveau challenge qui nécessitera à tout prix beaucoup d'énergie, et surtout de temps pour mener à bien la barque.



Le nouveau président de la ligue provinciale du Sport pour tous, Isidore Mbioko (c), entouré des représentants du ministère des Sports ayant supervisé l'élection.

«Depuis un certain temps, nous remarquons que tout ou presque est négligé ici, mais avec mon expérience, je ne ménagerai aucun effort pour rehausser le niveau du sport dans la province du Haut Ogooué », nous a dit avec détermination, le président Isidore Mbioko.

« Élargir dans toute la province la représentation de toutes les disciplines sportives ainsi que leur pratique est mon premier cheval de bataille pour ce nouveau et important challenge », a-t-il conclu. A signaler qu'après avoir été élu, Isidore Mbioko a été aussitôt installé dans son nouveau fauteuil qu'il occupera pendant une olympiade renouvelable une fois. Si et seulement si le travail est bien fait, c'est-à-dire mettre en musique toutes bonnes propositions énoncées en préambule, pour rehausser le niveau du sport dans la province du Haut-Ogooué. Sinon...

Ron à savoir

Football • Can 2017

Dans le cadre des préparatifs de la Coupe d'Afrique des nations (Can) 2017, la Confédération africaine de football (Caf) effectuera sa deuxième visite d'inspection des sites (Libreville, Oyem, Franceville, Port-Gentil), du 17 au 25 juillet 2016. La délégation de l'instance faîtière du football continental sera conduite par son vice-

président Almamy Kabele Camara.

• Tournoi de détection des jeunes talents

Les stades "Robert Békalé de Nkaan" et "Joli But de la Cimenterie " à Ntoum accueillent les matches de la 7e édition du tournoi de détection des jeunes talents. Cette compétition, qui va regrouper 12 équipes reparties en quatre poules de trois, débute demain samedi 16 juillet 2016. Pour s'ache-

ver le 17 août 2016. Poule A: Doubaï, Nkan, Assora. Poule B: AS Solidarité, Venez voir, Nzobere. Poule C: Nouvelle génération, Rails Nkoltang, Zoumanta. Poule D: Chan, Coconto'o, Okolassi.

• La 1ère édition du "Tournoi de football Pascal" a lieu du 8 au 18 août 2016 à Minkong situé dans le canton woleu (département du Woleu), à 23 kilomètres d'Oyem (chef-lieu de la province du Woleu-Ntem). Les organisateurs ont enregistré huit équipes reparties dans deux poules de quatre. Poule A : Agri-Sport de Minkong, Association des transporteurs Oyem-Bitam (A.T.O.B), Assok Ngomo FC et Bolo-Sport de Bolossoville. Poule B : AS Dida Academy de Zogongono, Bangkok FC de Tougou Tougou à Oyem, Mebang FC et Sougou-Sport de Sougoudzapville.

Sport pour tous

La direction générale des Sports informe toutes les ligues provinciales du Sport pour tous qu'une assemblée générale élective, pour la mise en place du bureau de la Fédération gabonaise du Sport pour tous, se tiendra samedi prochain à 14h30, à la salle de réunions de la direction générale des Sports, sise au quartier Pont de Gué-Gué, à côté du lycée Awassi. Les éventuels postulants à la présidence de ladite fédé-

ration doivent remplir les conditions suivantes: Appartenir à une association sportive ; être de nationalité gabonaise ; fournir trois pièces d'identité ; fournir une caution de cinq cent mille francs (500 000 f); présenter la liste du bureau; fournir un extrait de casier judiciaire de moins de trois mois ; résider dans la province/certificat de résidence ; présenun projet de ter programme.